

MARCHE



PARRAINÉ



à la Sainte-Union de Dour

Une marche « *Pour un monde solidaire, métissé et riche de ses diversités culturelles* »

Dans le cadre des activités organisées autour de la fête de Pâques, la Sainte-Union de Dour (section secondaire) organise le **vendredi 30 mars** prochain une marche parrainée à travers les rues de Dour. Les élèves de l'école, accompagnés par leurs professeurs et éducateurs, effectueront un circuit de +/- 8 à 10 kilomètres. Le principe du parrainage est de financer (minimum 0,25 €) chaque kilomètre parcouru par l'élève ou le professeur que vous avez choisi de parrainer. L'argent ainsi récolté servira cette année à financer 4 projets :

- **Association Haïti-Présences de la Sainte-Union**

Association fondée par les Soeurs de la Sainte Union, elle apporte son aide aux enfants d'Haïti, l'un des pays les plus pauvres du monde et assailli depuis 2010 par les catastrophes naturelles. L'action de l'association tourne autour de deux notions-clés du développement : alimentation et éducation. Les sœurs s'occupent ainsi de plusieurs écoles et d'un centre nourricier pour enfants, aidant aussi des étudiants et soulageant les peines d'enfants esclaves.

- **Le Télévie**

Le Télévie récolte, depuis 30 ans, des fonds pour progresser dans la lutte contre la leucémie et le cancer chez l'enfant et chez l'adulte. Depuis 1989, pas moins de 173.568.482 € ont été récoltés par le Télévie et intégralement versés à la recherche. Grâce cela, aujourd'hui, 180 scientifiques travaillent pour faire reculer la maladie. Notre marche parrainée permettra d'apporter notre « petite » pierre à ce merveilleux projet.

- **« Les Amis des Aveugles »,**

« Les Amis des Aveugles », que nous soutenons depuis cette année par la récolte de bouchons en plastique, développent une offre de services thérapeutiques d'accompagnement pour les personnes aveugles ou malvoyantes, enfants et adultes. L'argent que nous leur verserons grâce à la marche parrainée servira avant tout à financer le dressage d'un chien destiné aux malvoyants.

- **La caisse d'entraide de l'Institut**

Dans l'esprit de solidarité et d'accès de l'enseignement pour tous prôné par notre fondateur, Jean-Baptiste DeBrabant, la Sainte-Union fait participer tous les acteurs de l'école pour constituer un fonds d'entraide financière. Il permet de soulager des familles d'élèves en cas de difficultés à payer les fournitures scolaires, les supports et les sorties pédagogiques. Il permet aussi d'étendre la solidarité en cas de situations difficiles.

Si vous connaissez des jeunes de la Sainte-Union, n'hésitez donc pas à leur faire bon accueil et à les parrainer. Vous pouvez aussi soutenir ces trois projets en versant une somme sur le compte de l'Institut (BE 89 00 10 04 87 03 85), avec la communication : « marche parrainée 2018 ». Merci d'avance pour eux.

L'équipe éducative et la direction de la Sainte-Union

Pour plus de renseignements :

065/652845 ou sur le site internet de l'école : www.isu-dour.be

Ou sur : manu.bortolin@isu-dour.be

